

Bruno Kant
1, allée Madeleine
92220 Bagneux

Monsieur le Procureur Général
Parquet Général
Près la cour d'appel de Versailles
5, rue Carnot
RP 1113
78011 Versailles cedex

Bagneux, le 26 février 2007

Vos réf. : Nanterre, secteur 6, affaire 605/0336 (Assistance éducative)
Lettre ouverte

Monsieur le Procureur Général,

Veillez trouver ci-joint différentes lettres que je commenterai à l'occasion d'une audience auprès de la cour d'appel de Versailles, chambre spéciale des mineurs :

- du 8 avril 2006 au Président de la République
- du 11 avril 2006 au Ministre de la famille
- du 25 avril 2006 au Président de la HALDE
- du 20 juin 2006, peu de temps après le Président de la République nommait à nouveau un Défenseur des Enfants
- du 24 novembre 2006 au conseil d'administration de la Caisse d'Epargne région Lorraine
- du 25 novembre 2006 au Ministre de l'intérieur et Président du conseil général des Hauts de Seine
- du 10 décembre 2006 au Ministre de la justice et garde des Sceaux
- du 25 février 2007 au Ministre de la justice et garde des Sceaux

Je vous informe qu'à partir de ce jour, je manifesterai régulièrement à Paris, à proximité immédiate du mémorial de la shoah et du mur des justes. Ce passé, cette mémoire, ces morts par millions sont des éléments qui n'ont à mon sens que trop pesé dans ce qui serait un dossier d'assistance éducative.

Je vous prie de croire, Monsieur le Procureur Général, en l'expression de ma plus haute considération.

jeudi 22 février 2007, 21h14

Le Parlement réforme la justice après Outreau

PARIS (AP) - Le Parlement a définitivement adopté jeudi, après un ultime vote des sénateurs, la très contestée réforme de la justice qui vise à tirer les leçons du fiasco judiciaire d'Outreau. Devant les critiques jusque dans la majorité, **Pascal Clément a reconnu qu'il ne s'agissait que d'une "première étape", mais non d'une "réformette"**.